

dyspepsie au défaut d'acidité du suc gastrique. Un de mes malades, en me faisant de lui-même la remarque qu'il digérait mieux quand, après ses repas, il mangeait quelques morceaux de sucre, m'a mis sur la voie d'un moyen fort utile pour reconnaître la dyspepsie alcalinescente. Le sucre, en se transformant en acide lactique, donne à la pepsine du suc gastrique l'acidité sans laquelle elle ne peut agir sur les aliments: il y a donc beaucoup de chances pour que les sujets qui observent sur eux-mêmes la propriété digestive du sucre aient un suc gastrique d'une acidité insuffisante. Je ne manque jamais de soumettre les dyspeptiques à cette épreuve si simple, et le résultat que j'en obtiens m'est un indice de l'utilité ou de l'inopportunité des acides. Dans le cas dont je viens de parler, mes prévisions se justifièrent complètement, et la recommandation de prendre, après chaque repas, un verre de limonade fortement sucrée, suffit pour améliorer d'une manière très-remarquable les digestions.

Un médecin anglais, le docteur Wells, s'est efforcé, il y a quelques années, de distinguer par des caractères cliniques les cas de dyspepsie dans lesquels il faut préférer les alcalins aux acides, et *vice versa*. Suivant lui, les alcalins sont indiqués quand la douleur siège dans le cardia, quand la dyspepsie s'accompagne d'irritation intestinale, quand surtout les urines abondent en phosphates ou contiennent beaucoup d'oxalate de chaux. Les acides, au contraire, conviennent si la douleur est pylorique, s'il y a des régurgitations et des vomissements fréquents de matières bilieuses.

Un médecin du même pays, le docteur Handfield, a recommandé, il y a quelques années, l'emploi de l'acide lactique dans les dyspepsies, à la dose de 15 à 20 gouttes dans une cuillerée d'eau, à prendre pendant le repas, et il a considéré comme une indication de ce moyen la persistance de digestions difficiles et douloureuses. Il est probable que l'utilité de ce médicament lui a été révélée par la rencontre fortuite de quelques cas de dyspepsie alcalinescente.

L'emploi du sucre est un moyen indirect d'acidifier le suc gastrique. Nous avons dit plus haut que le sucre est le condiment le plus utile pour les malades affectés d'apepsie, mais à la condition qu'ils n'en abusent pas, et qu'ils n'arrivent pas à cet affaiblissement du goût qui enlève ou diminue l'appétence pour les aliments réparateurs. Les propriétés digestives attribuées au sucre sont donc très-réelles, dans le cas que nous spécifions. Dans la dyspepsie acide, au contraire, il est mal digéré et aggrave les accidents.

Les limonades végétales remplissent également le même but ;

on doit les prescrire en petite quantité après les repas ; dans le cas où il y a de la flatulence, une limonade chaude, dont le véhicule est une infusion de badiane très-sucrée, rend quelquefois singulièrement facile une digestion qui eût été lente et laborieuse sans ce moyen.

Mais c'est surtout aux acides minéraux que, par imitation de la pratique des Anglais, on a recours pour combattre cette forme de dyspepsie. L'acide *chlorhydrique* est celui que l'on emploie de préférence ; comme le fait remarquer Pereira, ce choix est justifié par ces deux considérations que cet acide est un des principes constituants du suc gastrique, et que, mêlé au mucus de l'estomac, il exerce une action digestive assez puissante sur les matières albuminoïdes. Introduite chez nous par Carron, cette médication a été surtout mise en honneur par Trousseau, qui en a assuré la vogue. Le savant clinicien de l'Hôtel-Dieu employait de préférence l'acide chlorhydrique dans les dyspepsies liées à des affections chroniques de l'abdomen et de la poitrine. La dyspepsie des phthisiques lui paraissait spécialement l'indiquer⁽¹⁾.

Dans les quatre observations qu'il a publiées à ce sujet, le résultat a été si marqué, qu'on ne saurait contester la puissance de ce moyen. J'ai vu, pour mon compte, une dyspepsie qui datait de trois mois et qui fut complètement guérie par l'acide chlorhydrique.

ARTICLE II. — PEPSINE

Les expériences physiologiques sur les digestions artificielles ont conduit, par une heureuse analogie, à la pensée d'administrer la pepsine dans les cas où l'élaboration des aliments semble entravée par la pénurie ou la mauvaise qualité du suc gastrique. C'est à L. Corvisart, pour la partie thérapeutique, et à Boudault, pour la partie pharmacologique, que revient l'honneur d'avoir introduit en thérapeutique cette ressource si précieuse. Comme tous les novateurs, ils en ont peut-être exagéré de bonne foi la portée et les applications ; mais il n'en reste pas moins démontré, par des faits extrêmement nombreux et qui vont se multipliant tous les jours, que des convalescents ou des cachectiques menacés de tous les dangers d'une inanition progressive voient, sous l'influence de ce moyen, leur estomac recouvrer peu à peu ses

(1) 585. Il administrait ce médicament aussitôt après le repas, à la dose de 2 à 4 gouttes dans un verre d'eau sucrée ; la dose est suffisante dès que l'eau a pris l'acidité d'une limonade ordinaire.